

FAMILLES PAUVRES : SOUTENIR LE LIEN DANS LA SEPARATION

Intervention d'ATD Quart Monde, L.S.T et Le Pivot
lors de la matinée de clôture du projet

AXE DIALOGUE

17 octobre 2013, Bruxelles

La méthode de dialogue telle qu'elle a été pratiquée pendant la concertation

L'évaluation de la méthode de dialogue pratiquée dans cette recherche est particulièrement intéressante. Et c'est vraiment pertinent de demander à tous les acteurs leur point de vue sur cette concertation.

Les associations présentes, travaillant de manière coordonnée et organisée pendant toute la recherche, ont choisi leurs objectifs présentés à la journée d'ouverture, dans le cabinet de la Ministre, comme point de départ de leur évaluation. Nous nous permettons donc de redire ce que nous attendions de cette concertation, avant qu'elle soit engagée, et l'importance qu'elle avait acquis dans le combat des plus pauvres.

« Depuis de nombreuses années, nos associations ATD Quart Monde, Luttes Solidarité Travail et Le Pivot, ont été un lieu collectif d'expression et de construction de constats et d'analyses enracinés dans le vécu quotidien du combat pour le droit de vivre en famille. Nous voulons préserver à tout prix le lien essentiel avec les enfants et tous les membres de la famille lorsque le placement force la séparation.

Nous devons d'abord témoigner du courage de ces familles, et de toute la souffrance que cela produit. Tout ce que nous vivons comme une volonté de nous séparer nous abîme tellement. Déjà dans le rapport Général sur la Pauvreté, en 94, nous demandions que les placements, s'ils s'imposaient, soient les plus courts possibles, et toujours le plus près possible, « à une distance qui permette aux parents de venir partager le repas de midi avec leurs enfants ». Ce que nous demandions était dans l'ambition du Décret de 91.

Et pourtant, aujourd'hui encore, nous devons constater que : « Quand je vais dans un service comme l'aide à la jeunesse, je ne suis plus vraiment la maman ! », « Je ne connais pas mon enfant, je ne sais même pas quand il a perdu sa première dent ! », « Je ne l'ai jamais vu faire ses premiers pas et je pourrai jamais rattraper cela ! ».

Il va sans dire que les familles espèrent que leur combat souvent mal compris, et même mis en doute ou nié, sera entendu dans ces nouvelles rencontres. Elles attendent de vrais changements! Dans le décret de l'aide à la jeunesse on parle de placement le plus court possible et que tout soit fait dans le but d'un retour. Qu'en est-il vraiment ? Que vivent les familles? Et vous professionnels à quelle réalité êtes-vous confrontés ?

Nous avons besoin de ces échanges sur nos réalités et sur nos points de vue forcément très différents. Mais nous pensons vraiment que, comme nous, vous savez l'importance du lien fondateur, indiscutable, des parents et des proches d'origine. Même si de rares exceptions confirment la règle. Il reste incompréhensible, pour nous, de s'entendre dire qu'une visite de moins d'une heure une fois par mois pour un très jeune enfant est suffisante. Et cela, pour la simple raison qu'il ne faut pas déranger plus la famille d'accueil. Que lorsqu'on a des difficultés pour les déplacements, on se voit espacer le droit de visite au lieu d'être soutenu. Que lorsque les rencontres sont particulièrement difficiles, au lieu de travailler ce qui pose problème, on se contente de décisions qui imposent de les espacer. On en arrive même parfois à ce qu'elles

soient complètement supprimées, alors que pour nous au contraire elles devraient être encouragées et soutenues.

Les familles veulent partager avec vous leurs points de vue, leurs réflexions actuelles et mûrement réfléchies, durant des années de travail. »

C'est ce que nous exprimions comme attentes avant le commencement de la concertation.

Aujourd'hui, après les rencontres, notre attente n'a pas changé. Y a-t-il des apaisements ? Ces légitimes attentes, ces peurs et ces craintes, pendant les échanges, se sont-elles apaisées ? La rencontre avec des professionnels, dans un contexte moins passionnel a-t-il généré une réelle espérance ? Il semble bien que non.

De notre point de vue, la méthode de dialogue est particulièrement intéressante, mais elle n'est pas acquise d'emblée. Pour garantir des échanges en confiance, malgré des intérêts divergents, voire contradictoire, il faut construire une confiance suffisante qui permette une rencontre dépassionnée et enracinée dans la vérité de chaque partenaire. Les choses ont été un peu vite. Le temps a manqué. L'échéance était trop courte pour l'ambition de la démarche. Et pourtant, des militants de base ont pris le risque de s'engager d'un bout à l'autre, dépassant souvent de nombreuses appréhensions, peurs ou colères.

Nous voulons remercier les partenaires, soit du service public, soit des services privés pour leur implication dans la concertation, mais aussi pour le respect que nous avons apprécié dans les échanges. Leur engagement dans ce travail n'a pas dû être facile, et la rencontre parfois déroutante. Bien sûr, il y a eu quelques écarts, mais, pour l'essentiel, nous avons été impressionnés par leur ouverture au dialogue, leur accueil de nos points de vue, leur écoute et leur attention dans les échanges.

Il nous semble, au terme de ces rencontres, que nous sommes d'accord sur l'intérêt majeur du Décret de 1991. Mais nous avons découvert avec une profonde inquiétude que l'importance du lien est mise en doute par certains professionnels. Nous ne pouvions l'imaginer avant les rencontres. Et, où les points de vue s'écartent d'ailleurs très fort, c'est sur la réalité du vécu de la grande pauvreté. Sur les moyens à mobiliser pour y résister, les points de vue mettent aussi du temps à se rencontrer. Il nous revient de continuer ce travail important de connaissance, et de le continuer ensemble. Inventons les moyens. Une concertation, telle que celle que nous venons de vivre, est sans doute le seuil à garantir.

Bien sûr, les objectifs que nous avons définis ne sont pas rencontrés suffisamment. Bien sûr nous terminons cette recherche avec une certaine amertume, sans aucune garantie que des choses changent. Pourtant, nous voulons croire que la question entamée dans ces débats restera première dans les agendas politiques et dans la gestion des réalités quotidiennes des travailleurs de tous les secteurs de l'aide à la jeunesse. Nous voulons avancer avec une confiance nouvelle, puisqu'on nous offre une place à la table des échanges qui construisent les décisions. C'est sans doute ceci le plus grand enjeu de cette concertation, c'est que nous avons été reçu, et nous en sommes encore surpris, comme partenaires intéressants d'une question qui s'est toujours gérée sans nous. Et pourtant elle nous concerne directement. Pour une fois, nous avons été reçu comme capables d'un dialogue et d'un point de vue qui participe vraiment à la création d'une connaissance. Nous vous en remercions.

Bien sûr, de notre côté, la parole que nous apportons demande un investissement énorme. D'abord pour construire cette parole. Et puis, pour garantir le rassemblement nécessaire dans des lieux indépendants et dans lesquels la participation de chacun, au nom du plus pauvre, est entièrement libre. Nous nous engageons à continuer ces lieux de production d'une connaissance qui s'enracine dans la résistance quotidienne des plus pauvres à la misère. Nous vous demandons de continuer à garantir des lieux de concertations sur la méthode de dialogue telle que nous l'avons éprouvée dans le cadre de cette recherche. Merci d'oser.